

Arrondissement de Vesoul

Réunion de collège public

03 Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?

L'Ecole doit donner les mêmes chances de formation aux enfants au départ et tout mettre en œuvre pour que ces derniers puissent, en fonction de leurs capacités accéder à la meilleure formation possible.

Par la diversification des cours, la prise en compte des difficultés et des pédagogies adaptées, il sera possible de faire progresser les enfants à leur rythme, permettre aux meilleurs d'aller plus loin et au plus faibles de progresser par la mise en valeur des efforts fournis, et de la progression.

Les élèves étant avant tout des êtres humains, et pour ceux des plus défavorisés, perturbés par les problèmes que rencontre souvent la cellule familiale (chômage, travail précaire, mono-parentalité, maladie...), doivent trouver à l'école les moyens de se libérer de ces contraintes pour pouvoir accéder aux savoirs dans de bonnes conditions

Des parents présents et en contact régulier avec l'établissement et les enseignants permettront également de motiver l'enfant pour qu'il se sente soutenu dans ses efforts et lui permette de tirer le meilleur profit de sa scolarité.

Le problème de la sectorisation ne se pose pas trop en milieu rural, mais ce sont les comparatifs entre établissements qui nuisent fortement à leur image et au travail qui y est accompli auprès d'un public forcément hétérogène.

Permettre à l'enfant d'être acteur de sa formation en prenant en compte ses forces et ses faiblesses au travers d'une pédagogie adaptée est le meilleur moyen d'offrir l'égalité des chances à nos enfants. Cela suppose des moyens horaires en suffisance.

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

A l'heure actuelle, les emplois du temps sont trop chargés et les journées des jeunes collégiens trop longues. A la journée dans l'établissement viennent se rajouter les transports, le travail personnel. La réorganisation du temps scolaire est donc impérative avec des journées moins chargées et prenant mieux en compte les rythmes des enfants.

La réduction des effectifs dans les classes permettrait de développer des pédagogies adaptées à tous les enfants et prendre en compte leurs forces et leurs faiblesses, la meilleure manière de chacun pour s'approprier les différents savoirs. Des cours basés sur des sujets concrets, le traitement des faits de société contribueraient à développer l'esprit critique des jeunes et être source de motivation.

Des programmes mieux adaptés, basés sur des savoirs minimums bien définis devront permettre de mieux répondre aux attentes des jeunes. Une meilleure prise en compte du travail personnel, de l'effort et de la progression, l'appréciation constructive et non la note sanction encourageraient certainement le travail des élèves.

Une autre source de motivation pour les jeunes, consisterait à mettre en place, une information précoce sur l'orientation, une meilleure compréhension du monde du travail par des informations sur les différents métiers, la présentation de leur activité par des professionnels, des contacts avec les entreprises par des journées découvertes, mais aussi par la découverte des différentes offres de formation à l'issue du collège.

Une meilleure aide au travail personnel serait également un gage de réussite. Cette dernière pourrait se traduire par la mise en place d'études dirigées à tous les niveaux. Ces études pourraient avoir lieu en fin de journée et permettre à l'élève de faire son travail personnel dans l'établissement et de trouver l'aide d'une personne ressource en cas de besoin.

Une mise en valeur plus importante des activités péri-scolaires, permettraient à certains élèves de s'épanouir en enclenchant une dynamique de réussite sur le plan scolaire.

Des journées adaptées aux rythmes des enfants, une pédagogie concrète et adaptée à la société actuelle, un travail personnel encadré dans l'établissement seront un gage de travail plus efficace de la part de nos enfants

21 Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ?

L'évolution de la société a fait que les enfants sont différents de ceux d'une certaine époque où les enseignants pouvaient se cantonner à transmettre les savoirs.

De nos jours, compte tenu des difficultés rencontrées par les jeunes et leurs familles, l'Ecole est amenée à conduire des tâches de structuration et de reconstruction de certains enfants.

Beaucoup d'établissements sont démunis et c'est souvent le professeur, en premier qui est confronté à ces difficultés, obligé d'y apporter une solution, pour enfin pouvoir enseigner.

Il est donc primordial que tous les établissements soient dotés d'une équipe éducative avec des secteurs d'intervention adaptés et non extensifs tel que c'est le cas aujourd'hui, pour prendre en charge ces mal-être.

Il serait souhaitable que tous les futurs enseignants puissent effectuer leur formation initiale avant de se retrouver devant les enfants.

Chaque établissement devrait disposer d'une infirmière à plein temps et la présence de psychologue, d'assistante sociale dans le secondaire sont également fortement souhaités. Pourquoi ne pas reporter sur le collège le système des RASED qui fonctionne dans le primaire ?

Il serait également souhaitable que les Conseillers d'Orientation Psychologues soient plus présents dans les établissements, que leurs secteurs d'intervention soient moins importants pour qu'ils puissent rencontrer les élèves plus tôt pour mieux cerner leur profil et ainsi améliorer l'orientation en 3^e.

Les conditions de travail deviennent tous les ans de plus en plus difficiles et il est absolument nécessaire que les établissements soient convenablement dotés en personnel administratif, d'encadrement, d'enseignement et agents, d'une part pour assurer un bon fonctionnement de l'établissement, pour assurer la sécurité des personnes qui le fréquentent et des conditions de formation convenables.

Les activités péri-scolaires nécessaires à l'éveil et à l'épanouissement des enfants devront également être privilégiés et à ce titre on ne peut que déplorer la suppression des emplois jeunes, malheureusement insuffisamment remplacés par les assistants d'éducation.

Des enseignants, du personnel d'encadrement, médical et social, administratif et ouvrier en nombre suffisant permettra aux établissements de fonctionner en toute sécurité et accomplir leur mission d'éducation